

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES APPLIQUÉES ET DE TECHNOLOGIE

L'Enssat est l'opérateur pédagogique de la formation par apprentissage. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements sur le programme, les réalisations des étudiants, etc.

ENSSAT

LANNION

6 rue de Kerampont
CS 80518 - 22300 LANNION CEDEX

+33 (0)2 96 46 90 00

contact@enssat.fr



Gestion de l'ensemble des procédures administratives pour la mise en place des contrats d'apprentissage.

Rue de la Prunelle - BP 221
22192 Plérin Cedex
+33 (0)2 96 74 71 59

Gestion de la mise en place des conventions de formation pour les salariés en formation continue :

Campus de Ker Lann
Rue Henri Moisan - BP 67429
35174 Bruz Cedex
+33 (0)2 99 52 54 54

www.formation-industries-bretagne.fr



Institut des Techniques
de l'Ingénieur
et de l'Industrie

L'ITII crée et coordonne les formations d'ingénieurs par apprentissage

2B, allée du Bâtiment - 35000 Rennes
+33 (0)2 99 12 59 44
www.itii-bretagne.fr



TÉLÉCOMS ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES



www.enssat.fr

ENSSAT

LANNION



ÉCOLE PUBLIQUE
D'INGÉNIEURS ET PÔLE
DE RECHERCHE

TÉLÉCOMS ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

TECHNICIENS
SUPÉRIEURS

DEVENEZ
INGÉNIEUR PAR
L'ALTERNANCE

SPÉCIALITÉ
**INFORMATIQUE,
MULTIMÉDIA
ET RÉSEAUX**

- APPRENTISSAGE
- FORMATION CONTINUE
- VAE

2018

www.enssat.fr

Concepteur : © CRAFTIERIE - www.lannion-design.com - Choix d'éploration - services communication de l'Enssat - Photos : Lannion - You (Lannion) - Les médias Voisins/Club photo Enssat - Impression - Publ' Trégar - nov 2017 (papier PEFC)



Rentrée 2017, promo 2020

À PROPOS



L'arrivée des formations par apprentissage dans l'enseignement supérieur est un défi que l'École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie a su relever.

Intégrer l'Enssat, c'est bénéficier d'un savoir-faire issu de nos formations historiques en télécoms d'où émerge la révolution numérique actuelle. C'est un véritable gage de réussite pour les apprentis de la spécialité Informatique, multimédia et réseaux

Durant votre cursus, vous serez progressivement

en situation de responsabilité et d'autonomie. Titulaire d'un contrat de travail, votre activité en entreprise sera renforcée et prendra une part de plus en plus importante dans votre formation. Vos expériences vous permettront ainsi une excellente intégration professionnelle.

Conforté par la montée en puissance de cette formation et le très large soutien industriel des entreprises des technologies de l'information (label du pôle de compétitivité Images & Réseaux), je vous invite à rejoindre la dixième promotion à la rentrée 2018.

Jean-Christophe Pettier, directeur de l'Enssat

VOIES D'ADMISSION

Formation initiale par apprentissage

Ouverte aux étudiants âgés de moins de 30 ans, issus d'une de ces formations ou équivalente :

- DUT • Informatique • MMI • RBT • GEII
- L2/L3 • Informatique
- BTS • SN option IR
- CPGE • classes préparatoires scientifiques

* Sans limite d'âge si l'individu est reconnu comme travailleur indépendant par l'INSEE.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le diplôme peut être obtenu par la procédure de VAE pour les salariés ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans au niveau technicien dans le domaine de l'informatique et des réseaux

Formation continue

Être titulaire d'un DUT ou d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle.

LA FORMATION D'INGÉNIEUR PAR APPRENTISSAGE : UN GAGE DE RÉUSSITE

LES " + " DE L'APPRENTI

La formation d'ingénieur par alternance, c'est :

- suivre une formation de haut niveau en école d'ingénieurs
- bénéficier d'un double enseignement théorique et pratique
- profiter d'un double tutorat école-entreprise
- accumuler les expériences professionnelles
- connaître la réalité du monde de l'entreprise et l'intégrer progressivement
- Lorsque vous êtes apprenti, vous bénéficiez d'un salaire, d'une protection sociale, d'une prime d'apprenti, d'allocations familiales, d'aides diverses.

LES " + " POUR L'ENTREPRISE

Embaucher un apprenti, c'est :

- anticiper le maintien et le transfert des compétences
- contribuer à attirer des jeunes vers les métiers techniques
- être acteur dans le monde de la formation supérieure
- former des ingénieurs immédiatement opérationnels ouverts sur le monde de l'entreprise
- préparer un recrutement sans risques
- ... tout en bénéficiant d'avantages fiscaux, sociaux et d'aides financières des collectivités

FORMATION LABELLISÉE PAR LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ IMAGES & RÉSEAUX



Le pôle de compétitivité Images & Réseaux à rayonnement mondial, réunit les acteurs des technologies de l'information, des télécoms et de l'audiovisuel en Bretagne et Pays de la Loire. ensemble, nous préparons les usages futurs d'internet, des contenus numériques et de la télévision



DEVENEZ INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX



L'objectif est de vous former en alternance pour devenir un ingénieur spécialisé dans le domaine de l'ingénierie informatique pour le traitement, la définition, le transport et l'usage de contenus multimédia.

- Méthodes et outils en développement informatique
- Analyse et anticipation des nouveaux usages du web et des technologies mobiles
- Systèmes informatiques et réseaux
- Connaissance large des spécificités des données multimédia (modélisation, stockage, transport, traitement)
- Conception et conduite de projets de développement de services intégrant des aspects ergonomie, design, marketing, etc

DES COMPÉTENCES

Pour créer et développer des produits et des services innovants liés à l'émergence des supports multimédia et des nouvelles architectures de communication.

DES MÉTIERS

- Concepteur de services multimédia
- Développeur d'applications pour tablettes graphiques et téléphones mobiles
- Chef de projet
- Spécialiste Java web
- Ingénieur rich media
- Concepteur d'interfaces homme-machine
- Responsable de développement logiciel
- Ingénieur systèmes et réseaux

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Télécommunications
- Banques, assurances, e-commerce...
- Conseil et service en informatique
- Eco-conception, technologies web, multimédia, jeux vidéo

LA DYNAMIQUE ÉCOLE-APPRENTI-ENTREPRISE



Cursus solide et équilibré sur trois ans

- 1800 h d'enseignement académique
- 3000 h en entreprise
- Langue anglaise : niveau CI certifié
- Un projet de fin d'études d'ingénieur

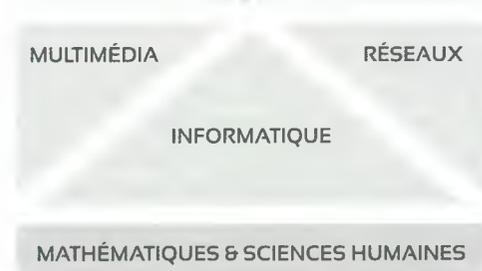
Formation continue

- Cursus personnalisé
- 1200 h d'enseignement académique maximum

LA FORMATION ACADÉMIQUE

● Ingénierie du logiciel	560 h
● Ingénierie du multimédia	310 h
● Ingénierie des réseaux	220 h
● Usages et conception de services	160 h
● Communication et management	210 h
● Mathématiques de l'ingénieur	180 h
● Anglais	160 h
Total	1800 h

USAGES & SERVICES



LA FORMATION EN ENTREPRISE

Titulaire d'un contrat de travail et salarié, en qualité d'apprenti vous ferez réellement partie de l'entreprise. Vous vous imprégnerez de sa culture, de ses méthodes et de ses outils. Vous serez encadré par un maître d'apprentissage, professionnel expérimenté, en charge de :

- définir les objectifs en cohérence avec votre formation académique
- veiller à votre intégration
- accompagner votre évolution dans l'acquisition de vos compétences d'ingénieur
- évaluer votre progression

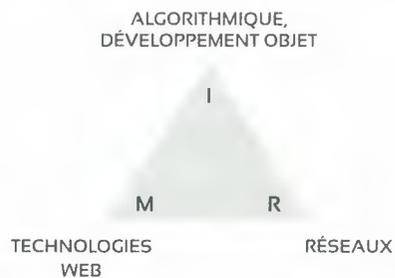
UN CURSUS ADAPTÉ



Au premier semestre de la formation par apprentissage, quatre modules d'adaptation (30 h à 40 h par module) sont proposés :

- algorithmique
- développement objet
- technologies web
- réseaux.

Ces modules se positionnent sur les trois axes de compétences technologiques du diplôme Informatique, Multimédia et Réseaux (IMR) :



PARCOURS PERSONNALISÉS

Ces quatre modules permettent de définir des parcours personnalisés de mise à niveau (100 h) adaptés aux profils de compétences des apprentis issus de différentes formations :

- parcours DUT Informatique : technologies web, réseaux
- parcours DUT MMI : algorithmique, développement objet, réseaux
- parcours DUT R&T : algorithmique, développement objet, technologies web

D'autres parcours peuvent être proposés en fonction des compétences du diplôme d'entrée de l'apprenti (BTS, DUT GEII, Licence, classes préparatoires scientifiques). Au second semestre tous les apprentis suivent les mêmes enseignements.

TÉMOIGNAGES

À la fin de mon DUT Réseaux et Télécommunications en 2014, j'ai fait le choix de continuer mes études en école d'ingénieurs. L'École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie (Enssat) m'a tout de suite intéressé pour son envergure à taille humaine et sa proximité avec les nombreuses entreprises implantées dans la technopole. J'ai effectué mes trois années de la spécialité IMR par apprentissage dans l'entreprise Orange à Lannion. La formation de l'école, couplée à la formation en entreprise, m'a permis d'apprécier la poursuite d'étude.

L'Enssat m'a apporté un bon socle de connaissances théoriques, ainsi qu'une mise en pratique en 3^e année avec le projet de génie logiciel. L'entreprise, quant à elle, m'a appris à développer mes compétences et à découvrir le monde professionnel.



C'est d'ailleurs grâce à l'alternance que je travaille maintenant à Montréal, au Canada, pour l'entreprise SII. Sans l'alternance à l'Enssat, je n'aurais pas trouvé d'emploi à l'étranger avec une si grande facilité, je recommande donc vivement cette formation.

Vous profiterez pleinement des études en ayant un salaire, vous permettant ainsi d'avoir une vie très confortable (loyer abordable) dans un cadre remarquable.

À l'issue de mon DUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) à Laval, je souhaitais approfondir les notions abordées à l'IUT. Mais il m'était difficile de choisir une spécialité particulière. Je regrettais de devoir abandonner la pluridisciplinarité de mon DUT pour une filière spécifique.



C'est ce qui a orienté mon choix vers la filière IMR de l'Enssat. Au lieu d'un parcours particulier, c'était plutôt une formation « généraliste » d'ingénierie informatique qui était proposée, recouvrant aussi bien le développement logiciel que la mise en place de réseaux ou encore l'imagerie numérique.

Par ailleurs, ayant déjà réalisé ma deuxième année de DUT en alternance, je n'envisageais pas de reprendre un cursus classique. Là encore, l'Enssat était l'une des rares écoles d'ingénieur à proposer ce mode d'apprentissage. J'ai ainsi l'opportunité de travailler en tant que développeuse Java pour Caggemini, une société de services du numérique. Notre service réalise des logiciels spécifiques pour les entreprises : c'est un travail passionnant, tant sur le plan humain que sur le plan technique.

Aujourd'hui, je suis vraiment heureuse de suivre ce cursus : c'est une formation vivante, où j'apprends chaque jour davantage à connaître et à aimer mon métier d'informaticienne.

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2018

LE PROCESSUS D'ADMISSION COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES

- Inscription du **15 déc. 2017** au **31 mars 2018** sur : <http://concours.enssat.fr>
- **début avril** : date limite de réception de toutes les pièces justificatives de votre dossier
- **début avril** : présélection des dossiers
- **17 et 18 mai** : entretiens académique et industriel -> jury d'admission conditionnelle (listes principale et complémentaire)
- **Juin à août** : validation du terrain d'apprentissage
- **Mi-septembre 2018** : rentrée universitaire

L'admission en formation par apprentissage ne devient définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage de trois ans, avant la rentrée universitaire et sous condition d'obtention du diplôme validant l'accès à la formation.

Les périodes longues du calendrier d'alternance permettent aux apprentis qui le souhaitent d'avoir un terrain d'apprentissage en dehors de Lannion (ils sont environ 50% actuellement répartis entre Rennes, Brest, Angoulême, Paris, Toulon, etc.).

POUR LES CANDIDATS À LA FORMATION CONTINUE...

Vos dossiers doivent être déposés pour le **30 avril**. Les salariés doivent être soutenus par l'entreprise et satisfaire aux critères de sélection de l'Enssat.

DÉBUT D'UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Le contrat d'apprentissage confère un statut de salarié. C'est un contrat de travail à durée déterminée de trois ans, conclu entre l'employeur et l'apprenti.



Il est soumis aux dispositions du code du travail et aux conventions collectives. L'employeur verse - au minimum - une rémunération à l'apprenti variant de 41% à 78% du SMIC ou SMC selon l'âge de l'apprenti et l'année de formation.

Ce contrat est établi par le formulaire CERFA FA 13A, signé entre l'employeur et l'apprenti. Il précise les nom et qualité du maître d'apprentissage et fixe les droits et devoirs que doivent respecter les partenaires.

Il est à établir en liaison avec le Pôle de formations des industries technologiques de Bretagne qui a délégué à l'Enssat la mise en œuvre pédagogique de la formation.

L'apprenti perçoit un salaire durant les trois années de sa formation en proportion du SMIC

Année \ Âge	18-20 ans	21-25 ans
1 ^{re} année	41 %	53 %
2 ^e année	49 %	61 %
3 ^e année	65 %	78 %

CALENDRIER 2017/2018

(Calendrier type, non contractuel)



ÉCOLE D'INGÉNIEUR, PÔLE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION



Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur



cdefi
Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénierie

Article1
PRÉSENTÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

L'Enssat a une double mission d'enseignement et de recherche

Les enseignants-chercheurs sont rattachés à des laboratoires labellisés par les organismes nationaux (CNRS, Inria) et travaillent sur des thèmes analogues aux spécialités d'enseignement

SES ÉQUIPES DE RECHERCHE POURSUIVENT LEUR DYNAMISME PAR L'IMPACT QU'ELLES OBTIENNENT DANS DE NOMBREUX PROJETS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

↳ Laboratoire IRISA (UMR 6074)

- Équipe Cairn (Inria) : systèmes sur puces
- Équipe Expression : synthèse de la parole expressive
- Équipe Granit : systèmes de transmission sans fil à faible consommation d'énergie
- Équipe Shaman : bases de données à interrogation flexible

↳ Foton (CNRS UMR 6082)

Systèmes photoniques est une équipe de ce laboratoire basée à l'Enssat (lasers, fibres et circuits optiques, télécommunications optiques et capteurs optroniques)
Laboratoire multi-sites (Insa-Rennes/Enssat-Lannion/IMT Atlantique-Brest), dont la direction est à l'Enssat

↳ L'équipe IETR/TSI2M (UMR CNRS 6164)

Conception de chaînes de traitement d'images



Nao (équipe Expression Inria/Enssat)



Inria
informatics mathematics



UMR IRISA



CHIFFRES CLÉS

- ↳ 4 millions d'euros, le budget recherche annuel à l'Enssat
- ↳ 42 enseignants dont 33 enseignants-chercheurs
- ↳ 80 personnels associés (ingénieurs, techniciens administratifs)
- ↳ 50 doctorants



VIE ÉTUDIANTE

Vous, étudiants, serez encouragés à vous engager dans les associations, les projets et les clubs qui font le dynamisme de la vie étudiante à l'Enssat et à Lannion.

Qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques, les possibilités sont nombreuses.

L'Asul (Association Sportive Universitaire Lannionnaise), encadre tous types de sports collectifs, mais aussi la voile, le golf, l'équitation, le kayak... ainsi que des compétitions universitaires (FFSportU).



+ d'infos sur : <http://aee.enssat.fr>
et sur : www.etudier-lannion-tregor.com



Détail des formations, des métiers et des secteurs d'activité sur www.enssat.fr